

# CP Coiffure : Offre de cours 2021

---

## NOUVEAUTÉ: Cours «Travailler malgré Corona»

---

### Contenu du cours:

- Situation initiale
  - Pandémie vs. Épidémie
  - Formation médicale
  - Base juridique: Confédération, cantons
  - Devoir de diligence et droit de donner des instructions
  - Plans de protection, règles d'hygiène, EPI
  - Protection des personnes particulièrement vulnérables dans l'entreprise
  - Conséquences du non-respect des règles
- Domaines thématiques concernés
  - Obligation de continuer à verser le salaire en cas de maladie, IJM
  - Allocations pour perte de gain en cas de mesures destinées à lutter contre le coronavirus (perte de la garde d'enfants par des tiers, quarantaine, travailleurs indépendants)
  - Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (extension, simplification)
  - Quarantaine vs. Isolement (entrée en provenance de zone à risque, personne de contact étroit, symptômes de la maladie, tests positifs/négatifs, etc.)
  - Jours fériés, réductions de vacances, interdictions de vacances
  - Heures supplémentaires
  - Mesures actuelles de soutien de l'État pour atténuer les conséquences économiques de la lutte contre le coronavirus, assurances
- Cas
  - La chute de Corona dans l'entreprise
  - Exemples sur les sujets traités

---

**Lieu du cours:** **LAUSANNE**  
 IST SA, Ecole supérieure de tourisme, Avenue Benjamin-Constant 1,  
 Lausanne

**Dates / heure:** 10.05. ou 07.06 2021, 13h30 – 17h30

---

**Lieu du cours:** **GENÈVE**  
 FER Genève, 98, Rue de Saint-Jean, Genève

**Dates / heure:** 17.05. ou 14.06.2021, 13h30 – 17h30

---

## Cours approfondi «Enregistrement de la durée du travail»

- Contenu du cours:**
- Signification de l'enregistrement de la durée du travail pour le métier de coiffeur
  - Réglementation du droit du travail sur l'enregistrement de la durée du travail
  - Réglementation légale du temps de travail et de repos
  - Responsabilité
  - Forme d'enregistrement de la durée du travail et présentation d'exemples de modèles manuel – électronique
  - Formes de contrats de travail et leur signification en termes de l'enregistrement de la durée du travail (temps plein/temps partiel/salaire horaire) pour le métier de coiffeur
  - Dispositions de la CCN qui influencent l'enregistrement de la durée du travail et leur signification
  - Art. 4 Contrat de travail (forme du temps de travail, horaires, jours de travail, etc.)
  - Art. 24 Durée du travail
  - Art. 25 Travail supplémentaire (heure supplémentaire, heure de tolérance)
  - Art. 26 Journée de congé hebdomadaire
  - Art. 27 Travail de dimanche et les jours fériés légaux
  - Art. 32 Jours fériés
  - Art. 33 Contrôle des vacances et des jours fériés
  - Exemples

**Lieu du cours:** **LAUSANNE**  
 IST SA, Ecole supérieure de tourisme, Avenue Benjamin-Constant 1,  
 Lausanne

**Dates / heure:** 31.05. ou 21.06.2021, 13h30 – 17h30

**Lieu du cours:** **GENÈVE**  
 FER Genève, 98, Rue de Saint-Jean, Genève

**Dates / heure:** 10.05. ou 07.06.2021, 13h30 – 17h30

---

## Cours «Salaire et systèmes de salaire, durée de travail, vacances, jours fériés»

---

- Contenu du cours:**
- Introduction dans la signification de la CCN pour le métier de coiffeur
  - Catégories professionnelles soumises à la CCN: employées qualifiées (CFC), employées semi-qualifiées (AFP) ou avec diplôme équivalent et employées non qualifiées
  - Salaires de base
  - Durée du travail
  - Droits aux vacances
  - Salaire de vacances selon CCN
  - Jours fériés
  - Congés payés
  - Application des différents systèmes de salaire: salaire fixe, salaire de base avec participation au chiffre d'affaires, participation au chiffre d'affaires sans salaire de base, conversion du chiffre d'affaires de service hors TVA
- 

**Lieu du cours:** **LAUSANNE**  
IST SA, Ecole supérieure de tourisme, Avenue Benjamin-Constant 1,  
Lausanne

**Dates / heure:** 17.05. ou 14.06.2021, 13h30 – 17h30

---

**Lieu du cours:** **GENÈVE**  
FER Genève, 98, Rue de Saint-Jean, Genève

**Dates / heure:** 31.05. ou 21.06.2021, 13h30 – 17h30

---

**Public visé:** **Employeurs et employé(e)s** soumis à la CCN-Coiffure. Les personnes non-soumises à la CCN peuvent, s'il y a de la place, participer au cours en payant un montant de CHF 120.--. Les employeurs et les employé(e)s soumis à la CCN ont la priorité.

**Date limite d'inscription:** **12 mars 2021**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. L'inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation effectuée moins de trois jours de travail avant le début du cours, une taxe d'annulation de CHF 80.-- sera facturée par participant(e). Sur présentation d'un certificat médical en cas de maladie/accident ou dans le cas d'autres absences dont la personne n'est pas responsable, cette taxe peut être abandonnée.

**Frais du cours:** Le cours est gratuit pour les employeurs et les employé(e)s payant des cotisations aux frais d'exécution (la taxe de participation est couverte par les frais d'exécution annuels de CHF 80.--).

**Certificat:** Certificat de participation au cours.

**A amener:** Sous-mains pour écrire, calculatrice, exemples et questions du quotidien professionnel au sujet du cours.

**Inscription:** **Les employeurs sont priés de distribuer cette offre de cours à leurs employé(e)s.** L'inscription peut être effectuée via le formulaire joint auprès de:

**CP Coiffure, Radgasse 3, Case postale, 8021 Zurich**

**info@pk-coiffure.ch**